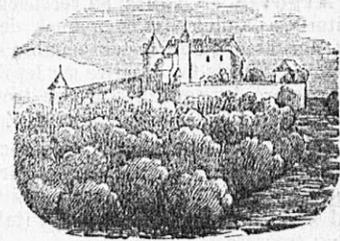




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces: Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.
 Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 18 janvier 1889.

Nouvelles suisses.

Traité de commerce. — Dans une séance tenue samedi soir, le Conseil fédéral a arrêté les dernières instructions à ses plénipotentiaires pour la conclusion du traité de commerce avec l'Italie. On assure que l'Italie a renoncé à exiger de la Suisse un cartel douanier tendant à réprimer d'un commun accord la contrebande et fait des concessions sur les fromages et les cotonnades. La conclusion du traité n'est cependant pas considérée encore comme certaine.

Artillerie de position. — Les vingt-cinq compagnies d'artillerie de position sont actuellement réparties en cinq « divisions » et une réserve. Chaque division est formée de deux compagnies d'élite et deux de landwehr. La 1^{re} division comprend pour l'élite, les compagnies 9 (Vaud) et 10 (Genève); pour la landwehr, les compagnies 13 (Vaud) et 15 (Genève). La 2^e division, pour l'élite, compagnies 3 (Fribourg) et 8 (Vaud); pour la landwehr, les compagnies 6 (Fribourg) et 14 (Vaud).

L'Armée du Salut. — Le général Booth vient de publier son rapport annuel sur l'Armée du Salut. Il est très satisfait de la campagne de 1888, qui a donné de meilleurs résultats que les précédentes. Le nombre de ses régiments est de 2587, celui de ses avant-postes de 653. Le général donne le nombre de ses officiers qui est de 7107.

Ses guerriers ont tenu 2 millions de meetings et 154,200 pénitents sont venus chercher leur salut dans ses casernes.

Racolage. — Le gouvernement hollandais continue à racoler des hommes pour le service meurtrier des Indes néerlandaises. En 1888, il n'a pas recruté moins de 667 volontaires pour ce service, dont 210 Allemands, 402 Belges, 30 Suisses, 14 Luxembourgeois, 6 Français, 4 Autrichiens et 1 Suédois.

Club alpin. — Le Club alpin suisse a sa fête centrale cette année à Zurich. M. Ulrich, professeur, a été nommé président d'honneur de la fête, et le

comité d'organisation a été composé de MM. Grob, conseiller d'Etat; J. Syz, D^r Luning, professeur Walder, major Aderlin, Lavater, Wegmann, A. Nægeli, Bruppacher, Huber, Schneeli et Ulrich.

Rassemblement de troupes. — Les manœuvres des III^e et V^e divisions, auxquelles prendra aussi part le 13^e régiment de landwehr (bataillons, 37, 38 et 39), auront lieu dans la contrée comprise entre Berne, Soleure et Büren.

Zurich. — La Société de musique de Zurich a reçu un don de 10,000 fr. pour la création d'un fonds de l'Orchestre.

— Pendant les fêtes de Noël et du Nouvel-An, la commission sanitaire a procédé à l'inspection de toutes les confiseries et des magasins de jouets. Presque partout, elle a constaté sur des jouets en bois, capuchons de lampes, papiers à envelopper les bonbons, chocolats et liqueurs, la présence de couleurs nuisibles, et dont l'emploi est interdit par une ordonnance cantonale. Toutes ces marchandises ont été séquestrées et les marchands, qui pour la plupart avaient été trompés eux-mêmes, ont eu à supporter des amendes et des frais.

Berne. — Le comité du parti démocrate-socialiste suisse vient de se constituer à Berne. Il a désigné des personnes de confiance chargées d'aviser à l'organisation de sections dans toute la Suisse. Un appel général, invitant les citoyens à entrer dans le parti, paraîtra incessamment.

47 sections du Grütli et sociétés ouvrières ont demandé à y entrer. Pour la Suisse romande, ce sont la Société des cordonniers de Lausanne, la section du Grütli de Neuchâtel et le Grütli, société allemande de Vevey.

— La *Berner Zeitung* apprend qu'après un certain nombre d'années maigres, la Banque fédérale va être en mesure de répartir, pour 1888, un dividende à ses actionnaires.

Il serait question, en outre, d'une augmentation du capital social, de façon à permettre à la Banque de lutter avec certains établissements concurrents.

— Les bouchers de Porrentruy ont abaissé le prix de la viande de 10 centimes par livre.

Lucerne. — M. Melchior-Martin-Joseph Knüsel, ancien président de la Confédération suisse, est dé-

cedé le 14 janvier, d'une longue et douloureuse maladie de cœur, à l'âge de 75 ans.

Knüsel avait étudié le droit en Allemagne, la langue française à Lausanne et à Romont. En 1840, le gouvernement libéral l'appela aux fonctions de juge au criminel. Le gouvernement conservateur issu du mouvement révisionniste de 1841 le nomma aux fonctions de procureur-général qu'il exerça jusqu'en 1852 avec l'impartialité et la modération qui étaient les traits distinctifs de son caractère.

Après le Sonderbund, Knüsel entra au Grand conseil. En 1852 il remplaça le D^r Steiger au Conseil d'Etat. Elu pour la première fois au Conseil national en 1854, il entra au Conseil fédéral l'année suivante et y demeura vingt ans. Sa retraite eut lieu en automne 1875; sa santé affaiblie ne lui permettait pas de supporter les fatigues inhérentes à la période de réorganisation ouverte par l'acceptation de la nouvelle Constitution fédérale.

Knüsel fut président de la Confédération en 1861 et en 1866. Il géra successivement tous les départements, à l'exception de celui des postes et du militaire.

Les funérailles ont eu un caractère purement privé. MM. Welti et Schenk y assistaient. Il n'y a pas eu de discours.

— Le Conseil d'Etat vient d'informer le Conseil municipal qu'il est disposé à régler à l'amiable l'affaire de Mariahilf sur la base des précédentes propositions du Conseil municipal. Le Conseil municipal a pris acte de cette déclaration qu'il a renvoyée à la commission de trois membres chargée de s'occuper de tout ce qui concerne le conflit de Mariahilf.

Schwytz. — D'après une dépêche de Schwytz au *Vaterland*, M. l'architecte Reichlin vient de présenter au conseil communal de Schwytz un projet de chemin de fer à crémaillère qui relierait Einsiedeln avec la ligne du Nord-Est à travers la base du Mythen.

Bâle. — La police a relevé samedi, à 8 heures du soir, sur le trottoir, un individu qui venait de se tirer un coup de revolver à la tempe. Le malheureux est mort pendant son transport à l'hôpital.

Schaffhouse. — Un confiseur qui déchargeait un char de glace a été écrasé par un bloc.

St-Gall. — La ville de St-Gall est reliée maintenant avec Vienne par une ligne télégraphique directe.

Pour préserver son nom du déshonneur, j'ai endossé les dettes de mon futur beau-père.

Ces dix mille francs étaient le reliquat des sommes dues à ses créanciers.

— Ah! s'exclama Queyrat, avec un étonnement qui n'était pas joué cette fois, mais il réprima bien vite ce mouvement, car il voulait profiter de l'état de stupéfaction où se trouvait Marchand qui répondait machinalement.

Il continua :

— Ce M. Noiraud n'a pas voulu entendre parler de ce renouvellement ?

— Non. Je me suis alors adressé à M. Odon Wegrow qui avait mes billets en main.

— Il a refusé également de vous en faire les fonds ?

— C'est exact.

— Après votre visite au banquier, où avez-vous été ?

— Je suis rentré chez moi, où j'ai passé la soirée avec ma femme et mon enfant.

— Donnez-moi l'emploi de votre temps le 15 septembre.

— Dans la matinée, je suis sorti. Je suis allé au boulevard Montparnasse dans l'intention de demander à mon ami Louis Talbot de me prêter dix mille francs. Mais au moment d'arriver, le courage m'a manqué pour faire cette démarche, et je suis revenu rue Fondary.

— A quelle heure étiez-vous parti le matin ?

— A neuf heures.

— A quelle heure êtes-vous rentré chez vous ?

— A onze heures ?

— Votre femme connaissait-elle le but de votre sortie ?

— Oui.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 14

L'OR TYRAN

PAR
 PAUL VERDUN

Et il se mit à rire au nez de Gustave.
 Celui-ci s'emporta.

— Ah ça! m'avez-vous fait appeler pour vous moquer de moi? Mon temps est précieux. J'ai chez moi de la besogne à terminer et je ne puis pas perdre ma journée en bagatelles et jeux d'esprit, comme vous venez de le dire.

Queyrat se frotta les mains. Il entra dans son plan, après avoir questionné Marchand calme, de l'interroger en colère.

— Monsieur, fit-il froidement, vous oubliez que vous parlez à un magistrat et...

— Pensez-vous que votre titre de magistrat vous donne le droit de m'insulter ?

— Je n'ai pas achevé ma phrase, je crois, reprit Queyrat glacial, je reprends : Vous oubliez que vous parlez à un magistrat et qu'il y a dans le couloir des gardes municipaux.

— Oh! fit Marchand interloqué.

Il était arrivé au point où le rusé petit vieillard voulait l'amener. Maintenant que le juge d'instruction avait, suivant

une expression qu'il employait avec ses confrères, étourdi l'inculpé, il allait l'assommer.

Alors, en phrases rapides, lancées coup sur coup comme les balles d'une mitrailleuse, il interrogea :

— Donnez-moi l'emploi de votre temps le 14 septembre. Qu'avez-vous fait le matin ?

— Je suis allé rue Richelieu, aux bureaux du Crédit commercial.

— Quel était le but de votre visite ?

— Toucher dix mille francs pour payer des billets de même somme qui venaient à échoir le 15.

— Mais vous avez appris la fuite du directeur et vous vous en êtes allé sans votre argent ; où avez-vous été ensuite ?

— A la *Revue*, puis chez mon éditeur.

Je suis ensuite revenu rue Richelieu prendre de nouvelles informations.

— On a trouvé trente-sept francs cinquante en caisse : je sais cela.

De la rue Richelieu, où avez-vous été ?

— Je suis rentré chez moi.

— Avez-vous dit à votre femme la catastrophe qui vous arrivait ?

— Oui.

— Qu'avez-vous fait l'après-midi ?

— J'ai rendu visite à M. Noiraud.

— Qui est-ce M. Noiraud ?

— C'est le commerçant auquel j'avais souscrit les billets.

— Comment lui devez-vous ces dix mille francs ?

— Quand j'ai épousé ma femme, son père était sur le point de faire faillite.

Moi, Anna CSILLAG,



mes superbes cheveux à la Loreley, de 185 centimètres, que j'ai fait per à la suite d'un usage continu de la suite de la pommade que j'ai moi-même faite, je suis seule capable de favoriser la croissance des cheveux, d'empêcher la chute, de fortifier le cuir chevelu ! Jule, je puis également faire croître la barbe des messieurs, une barbe abondante, souple et forte ! La pommade produit après un court usage l'abondance et la beauté des cheveux et de la barbe et les empêche de tomber jusqu'à un âge très avancé. Le prix d'un flacon est de 5 fr. Envoyer contre mandat postal ou contre remboursement dans le monde entier.

CSILLAG & Cie
 Budapest, Königsgasse 52,
 toutes les commandes doivent être adressées. [473]

BULLE. Le joli petit hôtel de la Grue, à Broc, restauré à neuf et jouissant d'une bonne clientèle. Entrée en jouissance à volonté et favorables conditions de paiement. [473]

Pour renseignements, s'adresser au propriétaire Jos. WEIBEL. [5]

Chalet à vendre
 ou à louer

Philistorfenets, rière la Berra, avec deux chalets entièrement remis à neuf. S'adresser à M. Louis Egger, marchand de Fribourg. [7]

Très important
 AUX GRANDS MÉNAGES

S'adresser à la boulangerie J. SCHNEIDER, rue de L. Clero, à Bulle : Pain de ménage à 25 cent. le kg., ainsi qu'une quantité de son à prix modéré. [26]

Magasin du Printemps, à Bulle,

comme fin de saison, tous les arrivés à grande réduction de prix. Robes, souliers, socques, babouches, mi-chaussettes, foulards, peluches, draps, couvertures, jupes, cache-nez, lainés à tricoter, etc. [1]

à la Croix-Blanche

Farines divers comprimés ; pâtes et nouilles de lin entières et moulus ; pâtes décortiquées et moulus ; pâtes rouges et noires pour la volaille ; Farines, sons et avoines. [696]

Demande une fille forte et robuste, de 20 à 30 ans, capable de faire un peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal. [27]

Demande à louer, pour monsieur, chambre meublée, si possible indépendante. Adresser les offres par écrit : X. X., à Bulle. [23]

Cassée

Hôtel du Vanil-Noir, à Grandvillard, dimanche 20 janvier. Invitation cordiale. Pierre Moura. [23]

Imprimerie Emile Lenz.

Argovie. — Grâce au recensement fédéral, les autorités de plusieurs communes de ce canton ont pu constater qu'un certain nombre de personnes ne s'étaient jamais fait inscrire sur les registres d'impôt. Le nombre des contribuables se trouve ainsi enrichi de 200 dans la seule commune de Zofingue.

Tessin. — La servante du docteur Scazziga, à Locarno, a été assassinée mardi soir par un individu que l'on suppose être venu pour piller la maison et qui serait un rôdeur, originaire d'Italie. La police est à ses trousses.

Vaud. — Les tribunaux viennent de liquider encore une réclamation relative au déraillement de Schmitt du 21 août 1886. Dans cet accident a péri le conducteur L. Cruchon, laissant une veuve et trois enfants. Cruchon gagnait, comme chef de train de troisième classe, un traitement annuel de 1260 fr., plus 720 fr. pour indemnités de déplacement. La compagnie avait offert de servir à chacun des enfants une rente annuelle de 200 fr. jusqu'à l'âge de seize ans, mais on lui réclamait 24,000 fr. La cour civile avait accordé 18,000 fr. par jugement du 4 octobre 1888. La compagnie ayant recouru au Tribunal fédéral, en maintenant ses offres, ce tribunal l'a condamnée à payer 13,200 fr. d'indemnités, les frais du procès étant mis à la charge de la compagnie.

— Nous apprenons que notre concitoyen, M. Louis Ormond, a été nommé par le roi d'Italie chevalier de l'ordre des saints Maurice et Lazare, pour les services qu'il a rendus en Ligurie, à la suite du tremblement de terre de 1887.

— Vendredi, en faisant des sondages dans une propriété, au bas du village de Gossens, on a trouvé, à un pied du sol, une dizaine de squelettes humains parfaitement conservés. Ces ossements ont été recueillis et des recherches sont faites afin de découvrir leur origine.

— Un affreux malheur est arrivé à Payerne. Une jeune femme mariée, âgée de 28 ans, a été brûlée vive dans sa demeure, sans que les voisins aient pu s'apercevoir de ce terrible accident, sur les causes duquel d'ailleurs on ne peut que faire des conjectures.

Ce jeune couple, le mari et la femme, venait d'acquérir un immeuble à Payerne, avec droit de pinte; le mari, absent pour ses affaires, avait laissé sa femme seule au logis, dont elle devait le lendemain ouvrir et desservir l'établissement.

Valais. — A Martigny-Ville, une fillette de deux ans s'est versé une marmite d'eau bouillante sur le corps. La pauvre enfant est morte quelques heures plus tard.

— Un bulletin extraordinaire de la *Liberté* de ce matin, annonçant la mort de Mgr Marilley, nous apprend également que M. le rév. curé de Saxon, attiré dans un piège, a été assassiné sur les bords du Rhône. On a dévalisé sa cure. La justice a ouvert une enquête.

Genève. — Les legs de l'Hospice général du 1^{er} octobre à fin décembre 1888 se sont élevés à la belle somme de 263,817 fr. 55.

Nouvelles étrangères.

France. — En France, le rire ne perd jamais ses droits.

Voici l'affiche que le fantaisiste Rodolphe Salis, qui prend peut-être trop au sérieux sa ressemblance

- Lui en avez-vous appris le résultat ?
- Oui.
- Après votre retour rue Fondary, qu'avez-vous fait ?
- Nous avons déjeuné, après quoi, ma femme est sortie avec Emmanuel et la bonne.
- Pour moi, je me suis mis à recopier les premiers chapitres d'un nouveau roman.
- Vous en avez copié beaucoup ?
- Non, j'étais préoccupé, nerveux, ma main ne voulait pas écrire.
- Quand votre femme est-elle rentrée ?
- Un peu avant six heures.
- De sorte que vous êtes resté seul tout l'après-midi ?
- Je suis resté seul.
- Il n'est pas venu d'ami vous voir ? Vous n'êtes pas sorti ?
- Non.
- Quand votre femme a été rentrée, qu'avez-vous fait ?
- Nous avons dîné rapidement, nous n'avions pas d'appétit.
- La bonne est partie à sept heures.
- Nous ne sommes pas sortis de la soirée, Céline et moi.
- Dans la journée, ma femme avait été chez Louis Talbot pour lui expliquer l'embarras dans lequel nous nous trouvions. Elle ne l'avait pas rencontré, mais elle avait laissé pour lui une lettre à son caissier.
- Nous comptions voir arriver d'un moment à l'autre Talbot nous apportant les dix mille francs. Nous l'avons attendu jusqu'à dix heures.
- Voyant qu'il ne venait pas, j'ai envoyé ma femme se coucher, j'ai rangé mes papiers dans mon bureau, puis j'ai

avec le général Boulanger, a fait placarder la nuit de lundi :

« Electeurs, on vous trompe !
Depuis deux ans, un imposteur, abusant d'une vague ressemblance physique, se fait passer pour le général Boulanger.

Or, le général Boulanger, c'est moi.
Mon programme ? Il est simple :
La REVISION DE LA CONSTITUTION tous les trois mois.

Je déclare donc que je prends pour miennes toutes les voix qui se porteront sur le nom du général Boulanger.

Et si je suis élu, je ne conseille pas à l'individu en question d'affronter en même temps que moi le seuil du Parlement.

Electeurs, aux urnes !
Et pas d'abstentions ! ! !

RODOLPHE SALIS,
Directeur du *Chat Noir*, seigneur
de Chatnoirville-en-Vexin.

Les membres du nouveau Comité
des protestations nationales. »

— Une marchande de vins du boulevard St-Germain, à Paris, a été assassinée dans la nuit de dimanche à lundi. Le vol a été le mobile du crime.

Un caporal de la garnison de St-Quantin a été arrêté comme soupçonné de cet assassinat. Il a été trouvé porteur des bijoux de cette femme, bijoux dont il ne peut pas justifier la provenance.

— Une maison de Marseille dans le quartier de Bellemai, habitée par des Italiens, s'est écroulée pendant la nuit. On compte sept morts et neuf blessés, dont deux grièvement.

— Un grand incendie a éclaté mardi soir à la gare d'Ambérieu ; les dégâts sont considérables. Le magasin servant à entreposer les vins en fûts expédiés a été la proie des flammes. Le feu a également détruit deux bâtiments voisins, dans lesquels étaient logés deux ménages d'employés. Tout a été détruit.

— Il vient de mourir subitement, dans un hôtel de Nevers, à un âge avancé, M. Auguste Genin, de Bourgoin (Isère), propriétaire en France d'un grand nombre d'usines à gaz, collectionneur émérite de meubles anciens et de médailles et possesseur d'une fortune évaluée à plusieurs millions.

Auguste Genin avait une réputation d'originalité des plus justifiées qu'accroîtra encore son testament dont voici les grandes lignes. M. Genin laisse 1000 fr. de rente à chacun des 86 départements de France. La part qui reviendrait aux anciens départements d'Alsace-Lorraine est réservée; elle sera versée au ministère de la guerre, où elle sera employée en achats d'armes jusqu'au jour où ces départements pourront en disposer.

Dans le plus bref délai, les préfets devront convoquer les maires de toutes les communes qui choisiront, à la majorité, trois villes de 4000 habitants au moins et 20,000 au plus, et ces villes toucheront à tour de rôle les 1000 fr. attribués au département.

Le défunt lègue son mobilier et ses collections à la ville de Biarritz, mais Grenoble pourra bénéficier d'une partie de ce legs, si le conseil municipal accepte certaines dispositions. Une des salles du musée de cette ville, qui porte le nom de Genin, renferme déjà une magnifique collection de meubles et de médailles offerts par ce généreux donateur.

Enfin, M. Auguste Genin, qui n'avait point d'enfants, laisse à chacun de ses arrière-neveux et petits-neveux, la somme de 17,500 fr. en stipulant qu'en aucun cas leur part ne pourra dépasser 50,000 fr.,

fait, comme chaque soir, ma tournée dans l'appartement. Comme j'allais pour fermer à clef la porte d'entrée, j'aperçus un coin de papier blanc qui passait en dessous. C'était une enveloppe, sans aucun mot d'écrit, contenant dix billets de mille francs.

— Dix mille francs sous une porte ! s'exclama le juge d'instruction avec un rire d'incrédulité.

— Certes oui, mais pas autant tout d'abord que vous le supposez. J'ai cru que c'était Talbot qui les avait apportés.

— Vraiment ! Il aurait glissé une pareille somme sous votre porte !... dans une enveloppe sans suscription !... sans prévenir personne !...

— C'est invraisemblable !

— Je sais bien que c'est incroyable, répliqua Marchand. Je vous assure pourtant que je n'invente rien.

— Et c'est avec ces dix mille francs trouvés ainsi miraculeusement que vous avez, le lendemain matin, retiré vos effets à la banque d'Odon Wegrow.

— Avez-vous au moins été remercier votre ami Talbot ?

— En sortant de chez le banquier, je me suis rendu au boulevard Montparnasse. L'entrepreneur était absent de Paris, il n'avait pas reçu la lettre de ma femme. Ça n'était donc pas lui qui avait glissé l'enveloppe sous ma porte.

— Votre système se complique, observa Queyrat avec ironie.

— Il ne s'agit pas de système, répliqua Marchand. Je raconte purement et simplement ce qui s'est passé.

— Vous n'y comprenez rien ; moi non plus. Mais qu'est-ce que cela prouve ?

si une autre partie de ses autres legs devenait caduque.

Il lègue ses deux châteaux aux pauvres, mais avec cette clause que ses héritiers directs auront, pendant dix ans, la faculté de les acheter l'un 125,000 et l'autre 80,000 fr.

Italie. — Le Congrès de la paix s'est réuni dimanche à Milan. Tous les orateurs ont parlé en faveur de la paix générale et de l'amitié entre la France et l'Italie. Plusieurs ont attaqué le gouvernement italien comme compromettant la paix par sa politique aventureuse.

Le Congrès a adopté une résolution portant « qu'il s'opposera par tous les moyens à l'œuvre insensée de tous ceux qui sont intéressés à la guerre, par la propagation des principes de fraternité entre les peuples. Il combattra pour le triomphe de la paix basée sur la liberté, l'égalité et la justice. »

Le Congrès a chargé les délégués des associations adhérentes de former un Comité permanent pour assurer l'exécution des résolutions prises.

Allemagne. — Une élection vient d'avoir lieu à Breslau pour remplacer au Reichstag M. Kræcker, député socialiste.

Les suffrages se sont ainsi répartis : MM. Kuch, maître tailleur (socialiste), 7799 ; Friedländer, juge (progressiste), 5533 ; Tschöcke, négociant (gouvernemental), 4585 ; Kuehn, charbon (centre), 1481. Il y a donc ballottage entre M. Kuch et M. Friedländer.

C'est un échec pour les partis gouvernementaux qui avaient élu au Landtag leurs candidats et reçu à ce propos les félicitations de l'empereur lors de son voyage à Breslau.

Belgique. — Un drame d'un genre assez rare a jeté quelque émoi dans un quartier de Bruxelles.

Le directeur d'une ménagerie, en guise de réclame, promène chaque jour ses animaux dans la rue. Pendant que les bêtes stationnaient devant la maison des Poissonnières, un garçon de 18 ans, chargé de distribuer des prospectus, taquina l'un des éléphants. Celui-ci, exaspéré, saisit l'individu avec sa trompe et le lança si violemment contre le mur qu'il eut le crâne fracassé. La mort a été instantanée.

Russie. — Un accident a eu lieu au théâtre de Riga. Le lustre est tombé, tuant deux spectateurs et en blessant six.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. Séance du 16 janvier. — Le conseil confirme dans leurs fonctions :

M. le Rd chanoine Castella, à Gruyères, vice-président de la Commission administrative de l'Hospice de Marsens, et M. J.-B. Richoz, à Siviriez, membre de dite Commission ; M. Emmenegger, Joseph, président de la Commission de péréquation ; M. Vuichard, I-dore, à Fribourg, et M. Glasson, Eugène, syndic à Bulle, membre de dite Commission.

— Il nomme :
MM. Hugo Hafner, avocat, aux fonctions de lieutenant de préfet du district du Lac ; Reynold, ancien chancelier, et Vicarino, Frédéric, membres de la commission cantonale de l'impôt et des taxes militaires ; Overney, François, lieu Joseph, aux fonctions de syndic de la commune de Cerniat.

On annonce la mort de M. Emile Reyff, capitaine d'infanterie à Fribourg, âgé de 32 ans.

Est-ce que le vrai ne peut pas quelquefois n'être pas vraisemblable ?

Un moment, j'ai cru que cet argent venait de M. René Bernard. Je suis même monté sonner à sa porte pour le lui demander. Je ne reçus pas de réponse.

Lors de la découverte du cadavre, je me rendis compte que les billets de banque n'avaient pu être glissés sous ma porte par mon voisin le soir du 15 septembre, puisque, probablement, à cette heure-là le malheureux était mort...

A moins pourtant qu'il n'ait accompli cette action avant d'être assassiné...

— Comment aurait-il appris votre embarras ?

— Par son futur beau-père, M. Odon Wegrow.

— Mais pourquoi vous aurait-il rendu un service aussi important, surtout dans un moment où il avait lui-même besoin d'argent ? Vous ne vous connaissiez que de vue, vous me l'avez dit...

Le romancier pensa qu'il avait promis à Bernard le secret sur la consultation qu'il lui avait donnée, qu'il avait fait promettre lui-même à Céline de ne jamais révéler, quoi qu'il arrivât, qu'il avait conseillé à René de refuser la dot offerte par le banquier ; il ne répondit pas à l'interrogation du juge d'instruction.

— Ah ! ma question vous embarrasse, fit Queyrat moqueur, elle dérange vos combinaisons ! Je vais répondre pour vous et vous expliquer, si vous ne l'avez pas comprise, la marche de l'interrogatoire que vous venez de subir.

— Vous êtes resté seul l'après-midi du 15 septembre. Vous n'êtes pas sorti de la maison.

(A suivre.)

La direc bourgeois, sevelisseme

Mouso de Lausan mort hier,

Etienne 28 octobre 1831. Il fut lens et à G naire fribou 1846, il fut 15 mars 18

En 1879 vègue à la lui suscita

Il avait c Myre, le 7

La mort quelques j dans le pay

Sa dignité, de bonté lu il que la

homme qui principes é nières anné

d'amertume et de luttet Inclinaison

martyr qui douloureux un modèle mions et vé

Conservou du saint vie rappelons-r

paternel, es qui doit être dans la pra

bulations ! Qu'il rep

Ensuite e Treyvaux, magers de

MM. de R Limat, J Vaud.

La comp Lausanne, électrique.

pour l'expé Cuénod, Sa trouvaient

compartime plus puisse Les lampes

tre, étaient sous le wag et C°, à Ma

pas se guèr pendant qu Ce wagon

régulière de Lausanne à se convainc

clairage. Les mem

dimanche a de M. Biel

conseiller n Fribourg, E

candidats p choix défini

Mardi, a sumé une n

le bétail, n somme de c

vait pour p flammes. L

neige qui fo bâtiments c de l'élémen

Folre d a été très a

Nos deux jeunes mariés, si confiants et si tendres entre eux, avaient dans le cas présent une de ces timidités propres aux âmes délicates. Ils éprouvaient une certaine pudeur à s'avouer mutuellement le souci charitable qui tourmentait leur esprit.

Ils assistèrent au feu d'artifice sans se communiquer leurs impressions.

Aussitôt celui-ci tiré, le flot des spectateurs se dissémina rapidement dans le pays. On s'en allait en bandes joyeuses, bruyantes, faisant grand tapage de rires et d'instruments burlesques, les bras chargés d'affreux brimborions dont on était enchanté.

Les plus paisibles rentraient chez eux, sinon heureux, du moins un instant grisés, étourdis par le contact des plus fous.

Tout ce monde défilait devant Pierre Maréchal. A présent, celui-ci ne luttait plus. Las, découragé, adossé au mur qui bordait la rue, il regardait d'un œil éteint ses chandelles qui finissaient, son lapin affamé qui rongait la paille de sa litière.

L'attitude du malheureux était navrante. Mais il fallait l'observer pour s'en apercevoir, car sa désespérance morne, résignée, ne faisait rien pour attirer la pitié.

Cette fois, au moment de quitter la place, le jeune ménage, dominé par sa charité, voulut accorder plus qu'une compassion stérile à ce misérable paria.

Presque involontairement, la jolie enfant arrêta son mari, tandis que cette réflexion tombait de ses lèvres :

— Je gagerais que ce pauvre homme n'a pas un sou de recette...

Tous deux restèrent pensifs.

Comment venir en aide à ce déshérité? Une aumône?... La figure semblait celle d'un travailleur qui veut gagner sa vie, mais non mendier son pain.

Jouer ce jeu d'adresse qu'il offrait en vain aux passants?... Le respect humain empêchait le jeune élégant de prendre dans ses mains gantées de suède la boule que les gens du peuple eux-mêmes avaient dédaignée.

Soudain, le charmant cavalier trouva un expédient.

— Voulez-vous me vendre votre lapin? dit-il en abordant tout à coup Pierre Maréchal.

Celui-ci eut besoin de se faire répéter la demande pour y croire.

A peine eut-il répondu affirmativement, que le jeune homme, lui mettant une pièce de cinq francs dans la main, s'éloignait en emportant l'objet du marché.

— Monsieur... votre monnaie... je vais changer pour vous rendre! balbutiait le vendeur.

— Gardez tout.

— Mais... c'est beaucoup trop...

Le couple heureux était déjà loin.

A vingt mètres de là, une ruelle s'ouvrait, aboutissant aux champs.

Nos charmants conjoints y lâchèrent le lapin qui tout effarouché s'alla réfugier dans un plan de choux, et ils reprirent la route de Saint-Gratien enchantés de leur soirée.

Pierre Maréchal était resté stupéfait. Sans la pièce dont la largeur tenait tout le creux de sa main, il se serait cru le jouet d'un songe.

Avait-on jamais vu chance pareille?

Etre là depuis sept heures sans pouvoir gagner un centime, et finir par emporter cent sous!...

Cent sous!... c'est un beau prix pour un lapin maigre. Drôles d'idées tout de même qu'ont parfois les gens riches!... Enfin, heureuse idée puisqu'il en profitait. On a bien raison de dire qu'il ne faut jamais désespérer.

(A suivre.)

La direction militaire convoque les officiers fribourgeois, en tenue de service, pour assister à l'envelissement de leur collègue, samedi matin.



Monsieur MARILLEY, ancien évêque de Lausanne et de Genève, archevêque de Myre, est mort hier, jeudi, peu après midi, à l'âge de 84 ans.

Etienne Marilley était né à Châtel-St-Denis, le 28 octobre 1804. Il avait été ordonné prêtre le 28 mai 1831. Il fut successivement vicaire à Berne, à Echallens et à Genève, puis, en 1835, directeur du séminaire fribourgeois. Préconisé évêque le 19 janvier 1846, il fut sacré, dans la collégiale de Fribourg, le 15 mars 1846.

En 1879, il donna sa démission des fonctions d'évêque à la suite des difficultés de toutes sortes que lui suscita la coterie politico-religieuse du N° 13.

Il avait été nommé par Léon XIII archevêque de Myre, le 7 mai 1883.

La mort du vénéré prélat, bien qu'attendue depuis quelques jours, aura un douloureux retentissement dans le pays où il jouissait d'une grande popularité. Sa dignité, sa douceur, son accueil toujours si plein de bonté lui attiraient tous les cœurs. Pourquoi faut-il que la destinée ait été aussi cruelle, pour cet homme qui ne rêvait que la paix et la pratique des principes évangéliques? Pourquoi faut-il que les dernières années du vénérable apôtre aient été abreuvées d'amertume, après une vie toute remplie de combats et de luttes?

Inclinons-nous devant la tombe ouverte de l'évêque-martyr qui dut marcher jusqu'au bout dans la voie douloureuse, du prêtre correct qui fut dès la jeunesse un modèle de chrétien, du père chéri que nous aimons et vénérions tous!

Conservons à jamais dans nos cœurs le souvenir du saint vieillard et l'exemple de ses hautes vertus, rappelons-nous son ineffable bonté et son abord si paternel, espérons qu'il a enfin trouvé la couronne qui doit être la juste récompense d'une vie passée dans la pratique des bonnes œuvres et dans les tribulations!

Qu'il repose doucement!

Ensuite d'examen subis à l'école de fromagerie de Treyvaux, il a été délivré des diplômes d'experts fromagers de 1^{re} classe à :

MM. de Reyff, Alexandre, fils d'Hyppolyte, à Belfaux; Limat, Joseph, fils de Jean-Baptiste, de Brétigny, Vaud.

La compagnie S.-O.-S. a fait sur la ligne Berne-Lausanne, un essai d'éclairage de wagons à la lumière électrique. L'essai a très bien réussi. Le wagon choisi pour l'expérience avait été aménagé par la maison Cuénod, Sautter et C^e, de Genève. Deux lampes se trouvaient sur la plateforme, trois lampes dans les compartiments de seconde classe et deux lampes, plus puissantes, dans les compartiments de première. Les lampes, absolument indépendantes l'une de l'autre, étaient alimentées par des accumulateurs placés sous le wagon et sortis des ateliers de la maison Blanc et C^e, à Marly. Ces appareils, dont le poids ne dépasse guère 100 kilogrammes, peuvent fonctionner pendant quatorze heures.

Ce wagon d'essai circulera dorénavant d'une façon régulière de Genève à Berne, dans le train passant à Lausanne à 7 h. du soir. Tout le monde pourra donc se convaincre des agréments du nouveau mode d'éclairage.

Les membres du comité cantonal radical, réunis dimanche après-midi à Payerne, sous la présidence de M. Biemann, pour s'occuper de l'élection d'un conseiller national dans le 2^e arrondissement (Morat, Fribourg, Belfaux, Basse-Broye), ont désigné comme candidats provisoires MM. Marmier et Liechti. Le choix définitif interviendra dimanche prochain.

Mardi, à trois heures et demie, un incendie a consumé une maison à Treyvaux. On n'a pu sauver que le bétail, moins un porc, et un peu de literie. Une somme de quelques cents francs que le fermier réservait pour payer un terme du loyer est restée dans les flammes. Le feu a pris dans la cheminée. Sans la neige qui formait un manteau protecteur, plusieurs bâtiments circonvoisins devenaient également la proie de l'élément destructeur.

Foire de Fribourg. — La foire dite des Rois a été très animée.

On avait amené beaucoup de bestiaux sur le champ de foire. Chose peu habituelle à cette saison, les marchands étaient nombreux et empressés. Il s'est fait beaucoup de marchés sur les pièces destinées à la boucherie. Les vaches laitières ou prêtes au veau se vendaient facilement et à de bons prix.

Le bulletin fédéral des maladies contagieuses des animaux domestiques signale dans le canton de Fribourg : l'apparition du charbon sang de rate à Villars-sur-Glâne, où une bête a péri et 21 sont sous séquestre; et une amende de 10 fr. infligée pour infraction à l'art. 57 du règlement fédéral.

M. Bossy, Pierre, à Chenaleyres, a tué encore une loutre.

CHRONIQUE LOCALE

Bulle. — La mort vient de nous ravir Monseigneur Marilley, archevêque de Myre et ancien évêque du diocèse auquel nous appartenons. Ce décès, bien qu'il fut prévu, ne nous frappe pas moins au plus profond de nos affections respectueuses.

Monseigneur Marilley donna à la ville de Bulle des preuves continuelles de sa bienveillance et de son inépuisable bonté. Il voulut être un des bienfaiteurs de notre hospice qu'il combla de bontés et des nombreux témoignages de sa sollicitude. Le vénéré et cher défunt se plaisait à rappeler que son grand oncle avait été pendant 35 ans pasteur de cette paroisse: il remplissait ces fonctions lors du terrible incendie de 1805. Monseigneur Marilley en avait toujours conservé une sorte de prédilection pour Bulle qu'il trouvait d'une affection toute particulière.

Sa mort est un deuil cruel pour nous et la disparition de ce saint vieillard laissera dans nos cœurs un vide bien difficile à combler. Que la terre lui soit légère et que son souvenir soit conservé et béni à jamais parmi nous!

Conseil général. — Samedi soir, le Conseil général était convoqué dans la salle de la Justice de paix pour discuter le budget de 1889.

Dès l'ouverture de la séance, un orateur a cru devoir protester contre le choix du local, où nos conseillers se tenaient serrés comme des anchois. Le président du Conseil promit de faire, à l'avenir, un choix plus judicieux.

La discussion du budget a été sérieuse; plusieurs observations fort justes y ont été développées et acceptées. Le budget, dans son ensemble, a été adopté à l'unanimité des voix.

Je crois qu'il est superflu de donner aujourd'hui de plus longs détails sur cette discussion du budget, celui-ci devant être abordé à nouveau lors de l'assemblée des contribuables. Je ne mentionnerai qu'un incident qui a surgi à la fin de l'assemblée.

Plusieurs contribuables avaient cru devoir adresser au Conseil général une pétition concernant la mise à l'étude de plusieurs travaux, jugés indispensables au développement de notre ville. Le président du Conseil général avait décidé qu'il ne serait donné connaissance de cette pièce qu'après la discussion du budget. Un orateur protesta énergiquement contre cette façon d'agir par trop arbitraire de notre autorité communale. La pétition étant adressée au Conseil général, le Conseil communal n'avait aucune décision à prendre à cet égard; le président du Conseil devait aviser, dès le commencement, l'assemblée de l'envoi de cette pétition. Le Conseil général était seul compétent d'en fixer le moment de la lecture, de décider l'entrée en matière ou l'ajournement de la discussion. En agissant comme il l'a fait, le Conseil communal a agi contrairement aux usages parlementaires et froisse ainsi inutilement des contribuables qui s'intéressent à la chose publique.

Cette protestation ayant été insérée au protocole, l'incident a été clos.

Concert Nossek. — Nous savions tous d'avance qu'en assistant au concert organisé par notre directeur de musique, avec le bienveillant concours de Mme et M. Nossek, nous ne serions pas trompés dans notre attente.

Nous connaissons déjà le superbe talent de M. Nossek comme violoniste et celui de M. Herberhold comme pianiste; tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que Mme Nossek complétait d'une manière admirable ce trio musical.

Le public était nombreux et il a fait à nos artistes l'accueil le plus sympathique; plusieurs morceaux ont été bissés.

de ses autres legs devenait ca-

matériaux aux pauvres, mais avec écrivains directs auront, pendant les acheter l'un 125,000 et

grès de la paix s'est réuni di- les orateurs ont parlé en faveur de l'amitié entre la France et attaqué le gouvernement ita- mettant la paix par sa politique

é une résolution portant « qu'il les moyens à l'œuvre insensée intéressés à la guerre, par la pes de fraternité entre les peur le triomphe de la paix basée é et la justice. »

é les délégués des associations un Comité permanent pour as- résolutions prises.

Une élection vient d'avoir lieu cer au Reichstag M. Kræcker,

ont ainsi répartis : MM. Kuch, ste), 7799; Friedländer, juge Tschocke, négociant (gouverne- charron (centre), 1481. Il y a M. Kuch et M. Friedländer.

er les partis gouvernementaux dtag leurs candidats et reçu à ons de l'empereur lors de son

a drame d'un genre assez rare ans un quartier de Bruxelles.

ménagerie, en guise de réclame, ses animaux dans la rue. Pen- ionnaire devant la maison des on de 18 ans, chargé de distri- aquina l'un des éléphants. Ce-

l'individu avec sa trompe et at contre le mur qu'il eut le rt a été instantané.

ccident a eu lieu au théâtre de mbé, tuant deux spectateurs et

DE FRIBOURG

Séance du 16 janvier. — Le leurs fonctions :

Castella, à Gruyères, vice-pré- sion administrative de l'hos- t M. J.-B. Richoz, à Sivi- Commission; M. Emmenegger, a Commission de péréquation; à Fribourg, et M. Glasson, Eu- membre de dite Commission.

avocat, aux fonctions de lieute- nant du Lac; Reynold, ancien Frédéric, membres de la com- mission impôt et des taxes militaires; u Joseph, aux fonctions de syn- dical Cerniat.

de M. Emile Reyff, capitaine g, âgé de 32 ans.

but pas quelquefois n'être pas vrai-

et cet argent venait de M. René Ber- né sonner à sa porte pour le lui de- ré réponse.

Un cadavre, je me rendis compte que vaient pu être glissés sous ma porte u 15 septembre, puisque, probable- malheureux était mort...

l n'ait accompli cette action avant

appris votre embarras ?

— père, M. Odon Wegrow.

aurait-il rendu un service aussi im- portant où il avait lui-même besoin de connaître que de vue, vous me

il avait promis à Bernard le secret lui avait donnée, qu'il avait fait pro- me de ne jamais révéler, quoi qu'il m'illé à René pas comprise, la marche pondit pas à l'interrogation du juge

us embarras, fit Queyrat moqueur, ions! Je vais répondre pour vous s ne l'avez pas comprise, la marche ous venez de subir.

l'après-midi du 15 septembre. Vous son.

(A suivre.)

POUR OBTENIR UN BEAU TEINT,

pour se débarrasser définitivement d'un sang vicié, des boutons, humeurs, acetés du sang, glandes, étourdissements, et faire en même temps disparaître les pâles couleurs, la faiblesse, les crampes d'estomac, le manque d'appétit, nous pouvons en toute confiance recommander la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez, le seul produit de ce nom qui ait été apprécié et récompensé dans les expositions depuis 1886, dont les jurys sont composés de professeurs, médecins et pharmaciens de tous les pays, le seul médaillé à l'Académie nationale de Paris 1887, le seul médaillé en 1888 au grand Concours des sciences à Bruxelles, le seul médaillé dans les expositions d'hygiène de Londres et Ostende 1888.

Evitez soigneusement les mauvaises imitations vendues à vil prix, en vérifiant si le flacon porte la marque des Deux Palmiers et le nom de Fréd. Golliez, à Morat.

En vente dans les pharmacies.

(H6X)

Immeubles à vendre.

Le **lundi 28 janvier prochain**, dès 1 heure de l'après midi, au café sous les XIII Cantons, à Bulle, il sera exposé en vente en mises publiques, et sous de favorables conditions de paiement, les immeubles ci-après :

1° L'établissement des XIII Cantons, auquel est attaché un droit perpétuel d'auberge, situé au centre de la ville de Bulle, comprenant, outre les locaux servant de café et d'auberge, une belle boucherie et un magasin au rez-de-chaussée, bien achalandés.

2° Le joli domaine du *Terraillet*, situé à proximité de la ville, de la contenance d'environ 17 poses, terrain de première qualité, eau intarissable.

3° Une maraîche de quatre poses dont deux en forêt, située à proximité de Cuquerens, rière Bulle.

Pour voir les immeubles et prendre connaissance des conditions, s'adresser à M. A. PERRER-BERTHET ou au notaire FAVRE, à Bulle. [734]

VENTE PAR SOUMISSION

En quatre lots, les bois ci-après, provenant de la montagne « les Belles-Sciernes », rière Grandvillard :

- 100 billes sapin ;
- 32 billes foyard ;
- 12 moules foyard ;
- 5 moules sapin.

Les conditions déposent chez M. Currat, garde-chasse, à Grandvillard.

Les offres, par pli cacheté, devront être remises d'ici au 24 courant, à 10 heures du matin, en l'Etude du soussigné.

21] DUPRÉ, notaire.

Immeubles à vendre ou à louer en mises publiques.

Le **lundi 21 janvier courant**, dès 1 heure de l'après-midi, au café du Moléson, à Bulle, il sera exposé à vendre, ou, à défaut de vente, à louer, la pièce de terre appelée *Champ-Bosson*, contenance d'environ 10 poses, située dans la commune de Riaz. — Commune de Bulle, lieu dit *Vers la Porte-des-sous*, grange, écurie et un verger, de la contenance d'une pose.

Pour voir les immeubles et prendre connaissance des conditions, s'adresser au propriétaire Victor GILLARD, à La Tour-de-Trême. [20]

Sous la Croix-Blanche à BULLE :

- Grains divers comprimés ;
 - Graine et tourteaux de lin entiers et moulus ;
 - Mais décortiqués et moulus ;
 - Blés rouges et noirs pour la volaille ;
 - Farines, sons et avoines.
- PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre. Epicerie fine et grand choix de conserves alimentaires. Bougies valaisannes. Cierges Réali de Venise.

Dépôt unique de feux de Bengale

en plusieurs nuances, à 30 c. pièce. Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féérique et grandiose. [507]



LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE. Se recommande

A. Raggensbass, fab' de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [482]

Beaux domaines

à louer soit Grange-Neuve et Praz-Cudré, rière Avry-devant-Font. Entrée immédiate. S'adresser à Auguste PEYRAUD, à Bulle. [22]

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang. [455] P. Favre, notaire, Bulle.

Cognac ferrugineux Comte.

Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le 1/2 litre 2 fr.

Assimilation définitive du fer.

Remède infailible contre l'anémie (pauvreté du sang), la chlorose, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies ; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [603]

Dépôt principal : Pharmacie Comte, à Romont.

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

- Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
 - Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
 - A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40
 - A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
 - Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
 - Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40
 - Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses ; nourriture des enfants 1 40
 - Diastase à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40
 - Sucres et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales.
- Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874. [601]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

A LA CONFIANCE

BULLE

Grande mise en vente

pour fin de saison

de tous les articles d'hiver

au-dessous des prix de facture.

DES ACHATS CONSIDÉRABLES pour le printemps M'OBLIGENT, afin de faire de la PLACE, de me débarrasser, à quel prix que ce soit, des articles d'hiver.

Chacun peut se convaincre en visitant mes magasins des avantages réels de cette liquidation.

29] A LA CONFIANCE

Le Dermatolip du D^r G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez

MM. A. BOSSON, à Bulle.
L. KOEHLER,
Alex. DESBOLLES. » [602]

!!AVIS IMPORTANT!!

Dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle, mardi 22, mercredi 23, jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 courant, la Maison de Soldes, rue de Lausanne, à Fribourg, fera un déballage d'articles provenant de soldes, qui seront vendus à des prix étonnants de bon marché. Articles tels que : Soieries noire et couleurs, coupons en tous genres ; velours et peluches dans toutes les nuances ; rubans, broderies, dentelles, tulle, rideaux, mouchoirs de poche, fichus, foulards, cravates, jupons, camisoles, caleçons, tabliers, bas, chaussettes. Mercerie, tapis, gants, écharpes, plumes, fleurs, voilettes. — Un lot considérable de bijouterie haute nouveauté fantaisie et pour dent. Peignes et épingles pour coiffure. Une quantité d'autres articles dont le détail serait trop long. On pourra se rendre compte du bon marché réel en visitant notre déballage, ouvert depuis 8 heures du matin à 9 heures du soir dans la

Grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle. Entrée libre. (32F) [32] Entrée libre.



A vendre : Une bonne jument de huit ans. [30] S'adresser à Amédée BLANC, à Corbières.

Cassée

à l'hôtel du Vanil-Noir, à Grandvillard, dimanche 20 janvier. Invitation cordiale. [24] Pierre Moura.

ÉTUDE de Licencié en droit et Bureau d'agent d'affaires de JEAN GILLET, à Bulle.

Encaissements, recouvrements amiables et litigieux. — Renseignements commerciaux. — Vente, achat et gérance d'immeubles. — Prêts hypothécaires et négociation de titres. (Bureau ouvert le mardi et les jours de marché.) [663]

A vendre :

A 15 francs le cent, rendus devant la maison, des *fatots secs*, provenant de bois de nettoyage. — S'adresser au garde-forestier Leclerc, à Bulle, ou au soussigné. [677] Dupré, notaire.

On demande une fille forte et robuste, de 20 à 30 ans, sachant faire un peu la cuisine. S'adresser au bureau du journal. [27]

Agence de recouvrements A. DAVET, procureur, à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587]

Plus de cheveux gris

par le *Brown's Capillairine* à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de *NATTES* toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide Moura, à Bulle. [605]

A louer :

Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire Dupré, à Bulle. [495]

A louer : Un logement, bien exposé au soleil, composé de 2 chambres, cuisine, cave et galetas. Entrée à volonté. S'adresser au Tivoli. [25]

Incontinence de l'urine.

C'est grâce au traitement par correspondance de la Polyclinique privée à Glaris que mou garçon de 16 ans a été guéri de l'incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie. Huttwyl, avril 1887. U. Scheidegger. [31]

A l'imprimerie de « la Gruyère », Bulle : A moitié du prix de vente : Tout le matériel à écrire, formant

une papeterie à 2 fr.

- Une belle boîte Fr. — 40
 - 100 feuilles beau papier de poste » 2 —
 - 100 enveloppes en deux formats » 1 —
 - 12 excellentes plumes » — 30
 - 1 porte-plume et 1 crayon, 10 c. pièce » — 20
 - 1 flacon d'encre noire à écrire » — 30
- Vente en magasin, Fr. 4 20

Le tout dans une boîte élégante, avec compartiments, au lieu de 4 fr. 20, seulement 2 fr. [34]

A vendre :

Environ deux cents quintaux de bon foin pour chevaux. S'adresser au notaire Dupré, à Bulle. [34]

Indispensable dans toute famille et dans chaque atelier : CIMENT UNIVERSEL

de PLUS-SCHAFFER pour raccommoder tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des jonets, pompes, pipes, pour fixer les boutons, manches, les bacs de lampes, pour coller le papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner. En vente à 70 cent. le flacon avec mode d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle. [228]

Une cuisinière

de forte taille, âgée de 32 ans, demande à se placer à Bulle. S'adresser à M. Jean Gougain, coutelier, à Bulle. [33]

Pour redonner aux meubles mats et tachés leur brillant primitif, qu'on fasse un essai avec le nouveau

VERNIS AU COPAL POUR MEUBLES

Le succès sera surprenant. Prix du flacon avec mode d'emploi : 80 cent. — Seul dépôt pour le district à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

A l'imprimerie de ce journal :

Etiquettes gommées POUR VINS ET LIQUEURS de 30 à 50 cent. le cent.

Carnets de laiterie, etc.

Etiquettes en parchemin, etc. Prix des plus modérés.

Etrennes fribourgeoises pour 1889.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.